Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213500671-20260605-DEL_2026_30-DE

Délibération n°2026-30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHASNÉ SUR ILLET

Séance du 5 juin 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice :19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 19h00.
Le Conseil Municipal de la commune de CHASNÉ SUR ILLET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand BONENFANT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mai 2026

Étaient présents : Bertrand Bonenfant, Jean-Yves Carré, Nathalie Heuze-Michel, Bernard Fontaine, Géraldine Seguin, Francis Pichon, Luc Charpentier, Philippe Dinard, Bruno Folliet, Sophie Fortunati, Emilie Housseau, Jonathan Humo, Océane Lanoe, Yann Lechavalier, Aurore Legrain, Cathy Lozachmeur Aurélie Tual

Absents excusés : Mathilde Joulain (pouvoir à Aurélie Tual) Eric Levenez (pouvoir à Jonathan Humo)

Secrétaire de séance : Géraldine Seguin

Délibération n°2026-30 : Sénatoriales. Élection des délégués et suppléants

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Monsieur Bernard Fontaine,
Monsieur Jean-Yves Carré
Madame Océane Lanoë
Monsieur Jonathan Humo
La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

Liste A : Bertrand Bonenfant, Nathalie Heuzé-Michel, Jean-Yves Carré, Aurélie Tual, Bernard Fontaine, Mathilde Joulain, Philippe Dinard, Océane Lanoë

Liste B : Jonathan Humo, Cathy Lozachmeur, Eric Levenez, Emilie Housseau

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213500671-20260605-DEL_2026_30-DE

Monsieur le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus **5 délégués et 3 suppléants.**

c) Élection des délégués **titulaires**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19

Ont obtenu :

- ***liste A*** : 15 voix
- ***liste B*** : 4 voix

Le quotient applicable est : 19 / 5= 3.8

La ***liste A*** obtient : 15 / 3.8 = 3.9, soit 4 délégués
La ***liste B*** obtient : 4 / 3.8 = 1.05, soit 1 délégué

Monsieur le maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 4 sièges
Liste B : 1 siège

c) Élection des suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19

Ont obtenu :

- ***liste A*** : 15 voix
- ***liste B*** : 4 voix

Le quotient applicable est : 19 / 3= 6.33

La ***liste A*** obtient : 15 / 6.33 = 2.2, soit 3 suppléants
La ***liste B*** obtient : 0/ 3.8 = 0 soit 0 suppléant

Monsieur le maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 3 sièges
Liste B : 0 siège

Fait et délibéré à Chasné sur Illet,
Le 5 juin 2026
Le Maire, Bertrand Bonenfant

MAIRIE DE CHASNE SUR ILLET
35250